COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 NOVEMBRE 2009

I - RAPPORT MORAL

Voilà maintenant 2 ans que cette association a vu le jour et passé l'euphorie des 1er temps, nous voici dans la période cruciale de la 3ème année, la fatidique, celle de l'essoufflement ou de la poursuite…
La vitesse de croisière est loin d'être atteinte, les objectifs et projets également.
Les va-et-vient incessants au sein du bureau et par conséquent du conseil d'administration ne facilitent pas la tâche.
D'ailleurs, comme vous pouvez le constater, l'équipe est restreinte…

Le temps manquant à tous, la volonté de s'investir vraiment demandant parfois des concessions, l'individuel primant sur le collectif… Nous n'échappons pas à ces nouvelles façons d'être qui prévalent désormais pour la plupart des associations.

Avec personnellement 2 enfants demandant une surveillance constante, le peu de disponibilités que j'ai pour l'association est utilisé principalement par le suivi administratif.
Pour information, sur le dernier mois, j'ai pour l'association : rencontré l'UCS une matinée, suivi 2 formations sur Nevers, organisé une soirée théâtre, assisté à 1 matinée de travail de la ss-commission de la CDAJE et, pour mon fils, fait 2 journées sur Dijon, 1 sur Paris, 1 sur Nevers…
Fatigant mais tellement intéressant ! Et il y a tant à faire…

Il faut absolument, pour la continuité de l'association et l'aboutissement de ses idées, trouver des personnes qui s'investissent et en particulier et en urgence une secrétaire !
Mais surtout la trouver en dehors des familles concernées car c'est trop difficile a gérer.
Il est à préciser qu'il ne s'agit que de travaux administratifs sans besoin de connaissances particulières en matière de handicap ou de maladie, l'appel est lancé !

L'association comptait 70 membres la 1ère année, 69 pour celle-ci., et j'en profite pour remercier les adhérents de nous suivre et de croire en notre action.
Par contre, de 11 familles directement concernées, nous sommes passés à 7, pas par rapport à un désintérêt des actions de l'association mais pour des raisons plus banales : financières, autres préoccupations, oubli…

Il serait dommage que les familles touchées par la maladie ou le handicap ne puisse profiter des possibilités que va proposer l'association pour des raisons matérielles…
Peut-être faudrait-il accorder une adhésion sans condition financière à chaque enfant handicapé, en faire un « MEMBRE - terme à définir-» pour que chaque famille puisse avoir accès aux actions de l'association même si le ou les parents ne prennent pas d'adhésion eux-mêmes.

La difficulté également à redonner confiance à ces familles habituées à se replier dans leur cocon pour ne pas être blessées, mises de côté ou regardées de travers, fait qu'il y a peu de répondant à nos actions comme par exemple pour l'après-midi « FORMATIONS & INFORMATIONS » qui leur était totalement dédié ou le groupe de paroles.
Il faudra du temps, de la persévérance et surtout des propositions intéressantes pour que cela change.

Notre association, parce qu'elle touche un secteur difficile où beaucoup de choses reste à faire, est confronté à une multitude d'obstacles qu'il nous faut surmonter mais au moins, nous, nous savons de quoi nous parlons, nous sommes sur le terrain et les premiers concernés.

Comme vous pourrez le constater dans le détail des projets, les pistes pour améliorer la vie des familles ne manquent pas.

Je crois en cette association, en sa nécessité d'existence, et je suis persuadée, à partir du moment où chacun aura sa place et remplira son rôle, qu'elle pourra faire plein de choses répondant à des besoins incontestables pour toutes ces familles touchées par le handicap ou la maladie.

II – BILAN DES ACTIONS

Voici, par ordre chronologique, le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur cette année 2008-2009 :

- MARCHÉS DE NOËL

Dans le cadre de nos actions de communication et afin de récolter des fonds, nous avons participé à 2 marchés de Noël : celui de Briare, le 23 Novembre 2008, et celui de Cosne s/ Loire, les 20 et 21 Décembre 2008.

Des bénévoles avaient fabriqués divers objets : décorations de sapin et de table pour Noël, cartes en 3 D, céramiques peintes à la main… et pour compléter nous avions achetés des porte-clefs, des réserves d'eau ainsi que des calendriers à personnaliser.

Parce que situé assez de temps avant les fêtes pour que les gens n'aient pas encore fait leur achat, parce qu'il ne nous a mobilisé qu'1 journée et parce qu'aucun frais supplémentaire ne nous était demandé, celui de Briare a été plus intéressant.
En ce qui concerne la communication, des prospectus et des cartes de visite de l'association étaient proposés.
Il est toutefois à préciser que, sans doute dû au contexte festif, peu de passants ont été intéressés par les motifs de l'association.

- TELETHON 2008

Associé au projet du Comité des Fêtes de Cosne, nous avons participé au défilé qu'il avait organisé et ce dans la calèche de Mr et Mme AUTEF – Les Attelages de la Ferme d'Iroise – qui s'étaient mis à la disposition de l'association pour l'occasion.
Nous ouvrions d'ailleurs la marche.

Une fois le circuit prévu effectué, un regroupement avait lieu sur le parking de la mairie.
Des tours de calèche ont alors été proposés ce qui nous a permis de récolter 86 € remis au Téléthon par l'intermédiaire du Comité des Fêtes.

- LA GALETTE 2009

Il avait été proposé aux membres de l'association de partager gratuitement une galette en Janvier 2009.
Les familles avec un enfant différent avaient la possibilité d'inviter des personnes qu'elles souhaitaient « remercier » à partager ce moment convivial.
Afin de pouvoir anticiper le nombre de participants, des coupons-réponses avaient été adressés à chaque membre.
Or, 1 seul coupon avec l'inscription de 2 personnes est revenu.
L'événement a donc été annulé.

- CONFÉRENCE à l'Institut Pasteur

2 membres parents ont assisté le 17 Mars 2009 à la Journée d'Etude sur la Recherche en faveur de la Paralysie cérébrale ayant pour thème « Paralysie cérébrale : de la recherche aux soins » organisé par LA FONDATION MOTRICE.
Intéressant mais très complexe…

- FORMATIONS & INFORMATIONS

Le Samedi 4 Avril 2009 s'est donc déroulé un après-midi informatif sur le thème « Manipulation, Transferts et gestes ergonomiques de sécurité ».

Cet événement nous avait été préparé par Marie-Antoinette avec l'aide de :
- LOIRE MÉDICAL SANTÉ venu avec des fournisseurs (présence et présentation de leurs matériels)
- la CROIX-ROUGE
- l'ÉCOLE D'INFIRMIERES DE NEVERS et en particulier, Mme Annick BOUET (cadre formateur), et ses élèves Fabienne AUBRY-NYSEK et Jérémy GOUGNOT,
- Mme Caroline PICARD, kinésithérapeute
- Melle Caroline FOURNIER, ergothérapeute

Il est à préciser que la salle des fêtes nous avait été gracieusement prêtée par la Commune de Cours et que tous les professionnels étaient intervenus sans contrepartie financière.
L'ensemble était très instructif.

Il est toutefois dommage de constater que les familles de l'association et le public n'aient pas suivi (concernant l'association, seulement 5 familles sur 11 étaient présentes),
Merci à Mr POINSARD de sa venue ce jour-là.

- RAID HANDI-VALIDE

L'association DREAM, qui propose des raids handi-valides dans le Morvan nous a contacté pour nous inviter à la journée du 15 Mai 2009 qui était axée sur les enfants handicapées (12-18 ans) et leur famille.
Tout était prévu sur place : matériel totalement adapté, bénévoles…
1 famille s'y est rendu et en a été ravie.

- RANDONNÉE DU 24 MAI 2009

La randonnée a été un succès : de 35 participants en 2008, nous sommes passés à 112 cette année dont 8 personnes handicapées.
Il faut dire que le beau temps était au rendez-vous.

2 circuits étaient proposés dont le petit, celui de 6 km, était entièrement accessible à tous utilisant la route touristique des bords de Loire fermé à la circulation pour l'occasion.
Un N.B. pour la prochaine fois, ce sera de mettre en place un service d'ordre afin de faire respecter les interdictions de circulation.

Notre partenariat avec la Ferme du Port-Aubry où se passait le ravitaillement (qui a pris en charge également les flyers), le Rotary-Club, les Attelages de la Ferme d'Iroise, la Caisse d'Epargne et la Centrale Nucléaire de Belleville, ainsi que l'animation contée de Jenny, a permis que cette après-midi soit pour les randonneurs et les promeneurs un moment de détente apprécié par tous.

- INVITATION AU PAL

A l'initiative d'un parc animalier en Hollande, une journée exceptionnelle est proposée par des zoos (50 dans le monde pour 2007) aux enfants handicapés et à leur famille et seulement pour eux !

LE PAL, parc d'attractions et animalier situé à St-Pourçain-sur-Bresbe (Allier), s'est associé depuis 3 ans à cette manifestation et offrait donc le Vendredi 5 Juin 2009 aux enfants handicapés de la Nièvre et de la Saône et Loire inscrits dans des établissement spécialisés ou SESSAD une journée de **clients V.I.P.**

Quand j'ai reçu l'information, j'ai aussitôt pris contact avec les organisateurs de cette journée pour que les autres enfants de l'association puisse en profiter c'est-à-dire : les enfants non suivis par des structures, ceux de la Nièvre mais dans des Ets hors départements et les enfants du Cher. C'est uniquement pour ces derniers que je n'ai pu avoir d'accord.
L'occasion étant trop belle, tous les parents y compris les non-adhérents en ont été informés.
Nous avons été 2 familles à nous y rendre et je peux vous assurer que ce fut une journée mémorable…

- FETE DE LA VIE

Le Dimanche 14 Juin se déroulait sur le site de la Chaussade la 2ème Fête de la Vie sous l'impulsion de Mme JOSSE de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles.

Le résultat est mitigé : les contacts ont été rares, aucune famille concernée ne s'est manifestée…
De plus, les dépenses engagées sont par conséquent « peu amorties ».
Mais il fallait y être et nous y étions !!!

- COMMISSION DÉPARTEMENT. DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Au sein de la C.D.A.J.E., existe donc une sous-commission exactement intitulée « Egalité d'accès pour tous les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique » encadré par le Conseil Général de la Nièvre et la Caisse d'Allocations Familiale et où nous sommes présents.
Le public concerné est les enfants de moins de 6 ans.
A préciser que nous ne sommes que 2 associations de parents d'enfants concernés pour l'ensemble de la Nièvre.
Cette sous-commission s'est réunie le 28 Mai ainsi que le 8 Octobre de cette année.

Les différents axes de travail, qui ont découlé de la journée du 17/05/08 où nous étions également, étaient :
- une nécessaire amélioration de la communication
- un développement de la formation des personnels de structure accueillant les jeunes enfants
- un renforcement et la formalisation du réseau départemental
- une décentralisation et une mise en œuvre d'actions auprès des familles

Lors des dernières réunions, le travail de la sous-commission s'est porté sur :
- la formation des assistantes maternelles : déjà sur Nevers mais à étendre
- l'accueil dans des centres de loisirs
- l'information : aux familles, aux médecins pour leur rôle de conseil

Ce qui est en cours :
- une étude pour une expérimentation dans un centre de loisirs de Nevers
- la rédaction d'un cahier des charges pour une formation à destination des personnels et structures de la petite enfance

- PROJET DE STRUCTURE

Une rencontre entre parents avaient été proposé le Lundi 6 Juillet afin d'inventorier les besoins et les attentes de chacun dans le cadre d'un projet de structure, Ets ou autres.
Sur les 12 familles invitées, seules 5 étaient présentes soit trop peu pour aller plus loin.
La réunion ayant débordée sur d'autres thèmes, le sujet a été clos.

- BROCANTE DE NEUVY

Personne n'étant disponible pour tenir le stand le 2 Août dernier, cette opération a été annulée.
Toutefois, de nombreux objets donnés stockés au local et d'autres encore à venir ce nous laissent un bon potentiel.

- GROUPE DE PAROLES

Les 2 dernières réunions, soit celle du 18 Mai et celle du 21 Septembre, me laissent à penser que ce groupe ne semble pas répondre aux besoins qui l'avaient fait naître.
En effet, j'y étais seule à celle de Mai et nous étions 2 pour celle de Septembre.
Le créneau horaire est-il inapproprié, où peut-être le jour… ?
Les familles vraiment en difficulté ne peuvent se déplacer pour y venir : leur enfant est là le soir, personne pour le ou les garder, leur enfant demande une surveillance constante et elles ne peuvent s'en éloigner… voir tout simplement une méconnaissance de l'existence de ce groupe de paroles !
La formule est donc à revoir…

- AIDE A L'AMENAGEMENT

Le ROTARY-CLUB de Cosne-Sancerre nous a remis une aide financière de 5.000 € et nous en profitons pour les en remercier de nouveau.
Il avait été décidé que cet argent serait placé en attendant la fin d'Exercice soit le 30/09. Il serait alors réparti en totalité au prorata du montant des demandes, réajustées en fonction d'un coefficient préétabli.
La remise des chèques était prévue à l'issue de cette assemblée générale.
Or, les 2 demandes déposées ont finalement été retirées.

Pour information, des dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande..

- COMMISS° COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS

C'est au point mort : aucune réunion, aucune nouvelle même depuis sa création en Décembre 2007.

Pour rappel, cette commission est obligatoire pour les villes de plus de 5.000 habitants. Elle a pour rôle de dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
Le rapport présenté au conseil municipal est transmis au représentant de l'Etat dans le département, au président du conseil général, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.
Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres.
Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

10 ans pour se rendre accessible à tous (2015)…

III – RAPPORT FINANCIER

Désignation des rubriques	RECETTES	Désignation des rubriques	DÉPENSES
Cotisations	1.170,00 €	Achat matières. & fournitures	975,51 €
Dons	475,00 €	Petit matériel	187,35 €
Subventions	1.110,00 €	Fournitures bureau	379,71 €
Prestations de services	150,00 €	Documentation & conférences	259,50 €
Activités (Marchés de Noël : 560 €, boutique : 294 €, après-midi formation : 15 €, grilles de jeux : 525 €, randonnée : 223 €)	1.617,00 €	Pub, relations. publiques, missions & réceptions	408,78 €
		Téléphone & timbres	495,03 €
		Divers & Loc. immobilière	80,20 €
TOTAL RECETTES	**4.522,00 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**2.786,08 €**
Excédent	**1.735,92 €**		

Les 5.000 € du ROTARY-CLUB ont été déposés sur un LIVRET A en attendant leur utilisation.

IV - PROJETS

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles, l'appel est lancé !

- CONFÉRENCES

Le Samedi 28 Novembre prochain aura lieu, au Centre Social à 10h, une conférence sur une méthode de communication pour les personnes privées de moyen d'expression appelée « Communication Facilitée ».
L'après-midi, des ateliers pratiques seront proposés aux familles.
Il est à préciser que la conférence et les ateliers sont sur inscription uniquement, et ce avant le 22 Novembre.

Une autre conférence devrait être programmée courant 2010, peut-être sur la méthode de rééducation PADOVAN.
Si des familles ont un souhait particulier, merci de le faire connaître.

Le 26 Novembre, nous serons présents à une journée-conférence à Auxerre dont le thème est : « Projet de vie : rôle et attentes des parents »

- MARCHÉS DE NOËL

Bien qu'il reste de nombreux objets à vendre, notre présence sur les marchés de Noël n'a pas été possible, les volontaires étant trop peu nombreux.

- ADAPEI

Suite à une demande d'adhésion à l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales), organisme gestionnaire de beaucoup d'Ets dans la Nièvre, une rencontre a leur siège nous a été proposée afin de faire connaissance et d'échanger sur la démarche et le but de notre association.
La date n'est pas encore fixée, 2 possibilités de rendez-vous leur ayant été proposées.

- RANDO => COURSE avec UCS ATHLETISME

Notre randonnée fixée traditionnellement au 3ème dimanche de mai sera donc cette année remplacée par la course proposée par l'UCS Athlétisme le 29 Mai, les dates étant trop proches.
Il y aura une course d'une durée de 6 heures de 10h à 16h et de 16h à 17h sera proposé un circuit pour les enfants et les adultes handicapés ou non qui sera avec des étapes d'athlétisme évidemment adapté.

- ISOLEMENT DES FAMILLES / GROUPE DES FAMILLES

Le Groupe de paroles a montré ses limites, l'arrivée de nouvelles familles n'ayant pas eu lieu.

Est à l'étude l'embauche d'une personne qui serait chargé d'aller à la rencontre des familles directement chez elles pour briser l'isolement, inventorier les besoins (aide, informations…), d'essayer d'apporter des réponses à ces besoins (documentation, contact…) et autres à définir. Mais également pourrait aller au contact des familles extérieures à l'association, provoquer des rencontres entre plusieurs familles…
Permettre de renouer un lien social

- GARDE D'ENFANTS

Contact a été pris avec Melle RAULT de l'Association ASSAD / LES QUATRE SAISONS concernant leur activité de « Services à la personne » car leur personnel est formé pour s'occuper de personnes handicapées.
Il a été prévu dans le budget prévisionnel 2009-2010 un montant dédié à la prise en charge d'heures de garde d'enfants dans cet objectif, mais qui restait toutefois en inadéquation avec les besoins.

Or, les 2 demandes d'aide à l'aménagement de l'habitat ayant été retirées, et en accord avec le Rotary-Club de Cosne-Sancerre, une partie des 5.000 € versés sera réaffectée à notre budget d'aide à la garde.

Les familles seront informées directement par mail ou courrier des modalités pour en profiter dès que celles-ci seront établies.

- MANIFESTATION à définir

Il a été décidé qu'une seule manifestation principale serait effectuée afin de récupérer des fonds et ainsi de mobiliser les bénévoles qu'une seule fois.
L'idée d'un repas a été retenue.

Maintenant vaut-il mieux un :

- repas dansant un samedi soir
- repas champêtre (méchoui ou autre) un dimanche midi avec des activités annexes comme un concours de boules par exemple

La date du 13 Juin a été évoquée.

L'idéal serait de trouver un ou des cuisiniers prêt à mettre la main à la pâte bénévolement afin que l'opération soit la plus profitable possible.

- LUDOTHÈQUE

La Présidente expose et soumet une idée récente à l'Assemblée Générale…

A l'occasion d'une recherche sur internet, j'ai eu l'occasion de consulter un document qui était une présentation, par sa responsable, d'**Handilud** un espace dédié aux personnes handicapées à l'intérieur de la **Ludothèque* « Le Quai des Ludes »** de Lyon.

(*) Déf° : *équipement culturel associatif ou public mettant à la disposition de ses membres des jeux et des espaces de jeu. Ses principales activités sont le jeu sur place et le prêt des jeux et jouets ; ses interventions se déroulent dans ses locaux ou dans d'autres structures, comme les crèches, les écoles, les centres sociaux, les hôpitaux, les comités d'entreprise... Certaines ludothèques se spécialisent autour d'une pratique commune du jeu, comme le jeu de rôle, le jeu vidéo, d'autres privilégient les handicapés, les enfants, les personnes âgées ou les adultes en proposant des activités répondant plus particulièrement à leurs attentes.*
Ce centre culturel de proximité, ouvert sur l'extérieur, favorise les rencontres et les liens sociaux.
Les ludothèques fonctionnent aujourd'hui à partir de principes définis qui permettent de mettre en valeur leurs fonctions sociales comme lieu d'échanges, de rencontres culturelles et intergénérationnelles à partir du médiateur qu'est le jeu.

Pour revenir à Handilud, leur objectif est de – je cite - « redonner à tous le droit de jouer, comme cela est inscrit dans la Convention des Droits de l'Enfant. Redonner le droit de jouer, c'est redonner leur enfance aux enfants et aux adultes un moment de plaisir, leur rendre des moments de jeu sans pression, sans attente exigeante des adultes, sans obligation de résultat, sans production attendue. » mais surtout « de rendre aux enfants handicapés le droit d'être enfant ».

Trouvant cette réflexion très juste, j'ai effectué quelques recherches :

- par l'intermédiaire du site de la ludothèque du Quai des Ludes
- en allant, à l'occasion d'un trajet sur Dijon pour mon fils, visiter celle de Quetigny permettant de me donner une idée plus concrète du lieu
- en contactant une ludothèque ambulante « MICADO » basée à Henrichemont, Président Mr Vincent DECHENE, qui ont provoqué une réunion à la MDPH du Cher avec différentes associations, représentants d'Ets spécialisés… pour se rencontrer, échanger et faire participer à leur réflexion les structures touchées par le handicap.
  Ce qui est ressorti de cet échange était surtout une demande d'accessibilité des lieux.
  Mr DECHENE, suite à cette réunion, a pris le parti de mettre tout le monde sur le même plan créant, par ex., un prototype d'un jeu où le handicap visuel devient l'enjeu du jeu, permettant à tous d'y jouer.

Partant du principe où le jeu est donc un domaine ouvert à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, handicapés ou non-handicapés, un endroit comme une ludothèque pourrait permettre à tous de s'y rencontrer, de s'y croiser, d'échanger… sans à priori, sans réserve : une socialisation pour tous !

Partant également du constat que les structures existantes ont actuellement beaucoup de difficultés à ficeler leur budget … et je vais citer comme exemple la Maison des Chemins – structure multi-accueil - à Bourges (crée par Berry Autisme) qui a dû ouvrir sa partie halte-garderie, a des enfants d'évolution normale pour pouvoir avoir de nouvelles aides financières sans quoi il mettait la clef sous la porte en fin d'année (ceci étant dit étant pour la mixité je trouve ça très bien !) mais au détriment de la prise en charge d'enfants handicapés dans les autres possibilités d'accueil.

Voilà l'idée… Créer une ludothèque :
- pour tous avec une collaboration avec les écoles, les centres de loisirs, les centres pour handicapés, les maisons de retraite… et avec des animations
- avec un espace qui pourrait servir de salle de rééducation
    - pour les parents qui voudrait faire des activités avec leur enfant handicapé
    - pour les thérapeutes des structures de type SESSAD ou autres qui pourrait ainsi disposer d'un pied à terre permettant une augmentation des rééducations ou du nombre de prise en charge par une diminution des coûts et temps de transport (1 aller-retour pour plusieurs enfants)
- avec un endroit de pause pour les parents tout en gardant une surveillance étroite.

A suivre…

Clôturant cette partie « information » de l'Assemblée Générale, l'assemblée a validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions, le rapport financier et les projets pour 2009-2010.

V – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouveau bureau :
- Mme LAFORGE Carole, Présidente
- Mr STEPHAN Jean-Pierre, Trésorier
- Mme DERUMIGNY Florence, Secrétaire

VI - CONCLUSION

L'Assemblée Générale a validé individuellement le rapport moral, le bilan des actions, le rapport financier et les projets 2009-2010.

Mme CHANUT, professeur au Collège René Cassin, souhaiterait pour ses classes, à l'occasion du Téléthon, l'intervention de parents ou enfants pouvant expliquer le quotidien d'une personne handicapée et de son entourage. Remerciements lui ont été faits pour ce souhait de sensibilisation auprès d'adolescents et a été saluée par l'assemblée.

Pour terminer, quelques remerciements : pour les objets de Noël : Françoise, Danielle, Liliane, Micheline, Josette, Nicole, Gisèle, Mariane, ; pour son aide : Marie-Antoinette ;pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire, de Verdigny, de Santranges, de St Loup et de Thou (45), ainsi que le Rotary-Club de Cosne-Sancerre ; pour son aide matérielle : la Commune de Cours et les Services Techniques de Cosne ; pour son partenariat : La Centrale Nucléaire de Belleville et La Ferme du Port-Aubry ; ainsi que l'école d'infirmières et le C.H.R. de Nevers, l'ASSAD et les 4 SAISONS, le Cabinet G. DE VADDER, la Caisse d'Epargne et le Centre Social, en espérant n'avoir oublié personne…

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.